

RAPPORT GÉNÉRAL



DU

FORUM NATIONAL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

« **Plaidoyer** pour un **Internet utile**, inclusif
et **digne de confiance** »





RAPPORT GÉNÉRAL

DU FORUM NATIONAL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET AU TOGO

(Décembre 2018)

Le 06 décembre 2018 s'est tenue à Lomé, la sixième Edition du forum sur la gouvernance de l'Internet. Les parties prenantes à cette édition sont, le gouvernement, le régulateur, le secteur privé, la société civile, et la communauté technique.

L'objectif du Forum est d'ouvrir le débat et de formuler des recommandations sur comment favoriser la viabilité, la robustesse, la sécurité, la stabilité et le développement de l'Internet au regard des dispositions de l'agenda du sommet mondial sur la société de l'information tenue à Tunis en 2005. Le forum s'inspire de la mission assignée aux Nations Unies d'organiser annuellement un forum sur la Gouvernance de l'Internet. Il se veut une plateforme globale multi-acteurs de dialogue sur les enjeux actuels et futurs de la gouvernance de l'Internet (initiative local, régionale et globale).



M. Emmanuel Agbenonwossi
Président du comité d'organisation

LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Dans son mot de bienvenue aux participants, M. Emmanuel Agbenonwossi, président du comité d'organisation, a salué les efforts louables du gouvernement en matière de la gouvernance de l'Internet.

A ses yeux (Selon le président du comité d'organisation), ce forum se veut un espace d'échange pour la gouvernance de l'Internet au Togo et souhaiterait qu'il serve de cadre de réflexion sur l'utilisation de l'Internet, son impact social et ses évolutions techniques dans la société.

Il a évoqué dans son intervention, la nécessité de la mise en place d'un groupe consultatif multi-acteurs «MAG (Multistakeholder Advisory Group) dont l'objectif est de superviser les activités et le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations du forum.

Il a enfin invité tous les acteurs à rejoindre le forum afin de construire un Internet libre et ouvert pour le respect des droits et des obligations des utilisateurs.





M. Norbert GLAKPE
Président du chapitre Togolais
de Internet Society

M. Norbert GLAKPE le président du chapitre Togolais de Internet Society, a, à son tour, souhaité la bienvenue aux participants au forum, qui selon lui est devenu une manifestation importante du paysage Internet au Togo depuis sa première édition qui a eu lieu le 18 avril 2011. Il a également salué les efforts des autorités en charge du développement du numérique dans notre pays.

Abordant le sujet dans le même sens que son prédécesseur, il a rappelé l'importance de cet évènement et la nécessité de l'élaboration d'une politique en matière de l'utilisation de l'Internet au Togo. M. Norbert GLAKPE s'est réjoui du thème retenu cette année qui est une invitation au respect de la vie privée et des libertés individuelles dans le monde numérique.

SESSION I :

LIBERTÉS NUMÉRIQUES ET PROTECTION DES DONNÉES

- ① Le Togo à l'épreuve des « Fakes News », quelle stratégie adoptée ?

Par: **Noel Koukou Tadegnon,**
Journaliste et Formateur
(Universite de Lome - Togo)





Noel Koukou Tadegnon,
Journaliste et Formateur
(Universite de Lome - Togo)

L'orateur a commencé sa communication par l'anatomie des fake news qu'il a défini comme étant des fausses nouvelles créées dans le but de susciter le sensationnel en faisant usage de mots et images pour choquer. Leurs conséquences sont plus qu'évidentes dans la mesure où elles créent de la désinformation et le discrédit.

Poursuivant son exposé, M. Noël Tadegon a indiqué que les fabricants de fake news utilisent des outils numériques de retouche de photos et vidéos et qu'au Togo, le Code pénal a pris des dispositions pour poursuivre les auteurs de fausses nouvelles ou de diffamations (Cf. Art. 497 Code pénal ou de l'Art. 284 à l'art. 294).

Pour lutter efficacement contre ce phénomène, il faut sensibiliser les utilisateurs des réseaux sociaux et promouvoir l'utilisation des moteurs de recherche inversés a t-il recommandé. Il a également encouragé les usagers de l'internet à s'informer de leurs responsabilités pénales en cas de diffusion de « Fake news ». La session de question réponse a permis aux participants d'apporter des contributions et recommandations.



② Cyber-sécurité: pourquoi la protection des données est-elle urgente ?

Par: **HILLAH Ayité Mawussé,**
Expert Cyber-Sécurité Informatique Certifié
O.CyberTech.



HILLAH Ayité Mawussé
Expert Cyber-Sécurité
Informatique Certifié,
O.CyberTech.

Numéro de téléphone, adresse, orientation politique, préférences alimentaires... Aujourd'hui, ces données personnelles constituent une part majeure de l'économie numérique et leur utilisation est encore difficilement contrôlée.

Pour mettre des limites à la manière dont nos données personnelles sont exploitées, des outils de surveillance ont été mis en place. Au Togo, nous pouvons citer :

- L'article 28 de la déclaration des droits de l'homme qui stipule : « Tout citoyen a droit au respect de sa vie privée, de son honneur, de sa dignité, de son image, de sa correspondance et ses communications. L'état garantit le secret de la correspondance et des télécommunications »
- Loi n°2017-007/PR relative aux transactions électroniques du 12-07-17 (Source: <https://numerique.gouv.tg/>)
- Décret N°2018-62/PR portant réglementation des transactions et services électroniques au Togo (Source: <https://numerique.gouv.tg/>)

A partir du 25 mai 2018 en Europe, le Règlement général pour la protection des données (RGPD) a été mis en place. Sur un certain nombre de points, ce nouveau règlement va plus loin, et devrait permettre de protéger un peu mieux les données des utilisateurs. Les changements apportés par le RGPD sont :

- Consentement du mineur pour le traitement de ces données personnelles
- Portabilité des données
- Condition d'utilisation des données

En somme, les entreprises doivent mettre en place tout un tas de précautions et de mécanismes (qui n'existaient pas du tout auparavant) pour le respect de la vie privée de leurs clients et de leurs partenaires. On peut mentionner quelques conseils de bonnes pratiques comme :

- Inventaire des données
- Analyse d'impacts
- Renforcement de la sécurité des données les plus critiques

③ Protection des droits numériques : accompagnement des acteurs togolais à ouvrir le débat

Par: **Rigobert Kenmogne**,
Google Policy Fellow pour l'Afrique Francophone,
Paradigm Initiative, Cameroun



Rigobert Kenmogne
Google Policy Fellow
pour l'Afrique Francophone,
Paradigm Initiative, Cameroun

Il a été question de discuter avec les participants les questions relatives aux droits numériques, la protection de la vie privée, la protection de la propriété intellectuelle, l'accessibilité du numérique, le droit de l'Internet, l'universalité et l'égalité de tous en matière d'Internet. Les participants ont été éduqués sur les actions à mener pour infléchir les normes et réglementations pour promouvoir un Internet pour tous. Il est fortement conseillé à la société civile de se saisir de la question de la liberté de l'Internet afin qu'un dialogue puisse s'établir avec le gouvernement.

④ Regards croisés sur la Déclaration Africaine des droits et libertés de l'Internet

Par: **Avis Momeni,**

Acteur en plaidoyer TIC et droits à l'internet

Secrétaire Général de PROTEGE QV, Cameroun.



Il a présenté les grands aspects que comporte la Déclaration Africaine des droits et libertés de l'Internet et a mis de l'emphase sur:

- L'approche multi acteurs,
- La finalité et le challenge des acteurs,
- La nécessité de l'adoption par les États de la Déclaration.



Il a souligné qu'il est nécessaire de créer une coalition d'acteurs afin que la gouvernance de l'Internet soit plus inclusive et de promouvoir le dialogue avec la société civile afin de trouver une solution intermédiaire entre l'état d'urgence et les intérêts numériques.

Avis Momeni

Acteur en plaidoyer TIC et droits à l'internet, Secrétaire Général de PROTEGE QV, Cameroun

SESSION II :

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, SÉCURITÉ ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

① Contribution des startups numérique dans l'économie nationale

Par: **Primus GUENOU**,
Expert en TIC
(Modérateur du panel)



La session a été animée par 5 jeunes startups:

Mlle Edwige MENSAH, social média manager, communicatrice de formation blogueuse, et ambassadrice de la jeunesse UNICEF au Togo,

M. EKLOU Edoth,
Développeur d'application, gérant Entreprise,

M. Charles KONDI,
Ingénieur informatique, Chef d'entreprise ,

M. Espoir DJA,
Développeur d'application, et responsable demédia en ligne.



Le modérateur du panel est **M. Primus GUENOU**, Expert en TIC. Dans son mot liminaire et avant de passer la parole aux panélistes, M. Guenou a donné une définition succincte du commerce électronique encore appelé e-commerce comme étant « une vente d'un bien ou la fourniture d'une prestation de service, conclue sans la présence physique simultanée des parties, entre un consommateur et un professionnel qui, pour la conclusion de ce contrat, utilisent exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance.

Primus GUENOU
Expert en TIC



Mlle Edwige MENSAH
Social Média Manager



M. Eklou Kodjo AMEMASSOVOR
Développeur d'application

La première panéliste, **Mlle Edwige** a expliqué qu'elle n'est pas du domaine de E-commerce, mais collabore plutôt avec les startups évoluant dans le domaine. Pour elle, le E-commerce se développe rapidement au Togo. Elle a cité comme exemple certaines plateformes togolaises de E-Commerce : Miaplenou.com , Togossimé, Made in Togo etc..

Elle pense que ces plateformes sont des opportunités qui permettent aux jeunes vivant à l'étranger de consommer les produits togolais tels que les jus de tomates Tanko Timati, le Thé kinkéliba, etc. Pour Mlle Edwige toutes ces initiatives de jeunes ont des conséquences positives sur l'économie du pays. Aussi souhaite-t-elle que l'État puisse offrir une connexion de qualité à coût réduit et acceptable aux usagers de l'Internet et que le numérique Togolais soit démocratisé.

Pour M. EKLOU, beaucoup de paramètres restent à revoir avant de parler de l'économie numérique au Togo, car le terrain ne favorise pas le E-commerce.

Par exemple l'accès aux API de T-Money (Service de paiement mobile de la compagnie de téléphonie mobile Togocel) reste problématique.



M. Charle KONDI
Ingenieur informatique

M. Charles KONDI, un autre panéliste, a, de son côté, mis l'accent sur l'écosystème des TIC au Togo. Selon lui, il faut prendre en compte les aspirations de l'environnement et arriver à convaincre les décideurs pour qu'ils investissent dans les projets.

Il pense aussi que de grandes entreprises opérant Togo peuvent financer le développement des applications par les jeunes start-ups qui pourront les approprier par la suite.

Espoir DJA quant à lui, reconnaît tout d'abord la difficulté d'avoir les API par le passé, mais a partagé avec ses co-startups le moyen le plus facile d'avoir les API, grâce aux discussions avec la cellule compétente de la compagnie téléphonique après l'envoi d'un courrier de demande à la compagnie.

M. Espoir DJA
Développeur d'application

② Quelle cyberstratégie pour le Togo à l'ère du Blockchain, IoT, Cloud et Big Data ?

Par: **M. Assiongbon,**

Expert en Cybersecurite, Pyramides HACKERS,
spécialisé dans la formation des Hackers éthiques



M. Assiongbon,
Expert en Cybersecurite,
Pyramides HACKERS,
Spécialisé dans la formation des
Hackers éthiques

Selon M. Assiongbon, Le défi actuel des autorités togolaises, dans le souci de tirer profit des innovations technologiques, doit consister à ajuster les moyens juridiques, organisationnels et techniques existants



afin de disposer d'une cyberstratégie comme réponse appropriée face aux cybermenaces.



③ Les réseaux communautaires, quelle perspective pour les zones non connectées au Togo ?

Par: **Norbert Glakpe**,
President Internet Society Togo



Norbert Glakpe
President Internet Society Togo

M. Norbert Glakpe, a fait un exposé sur les alternatives de réseaux communautaires pouvant permettre aux acteurs notamment le gouvernement de connecter le dernier kilomètre. Il a également fait des recommandations pour l'accélération du numérique en milieu rural au Togo. Voici son message.

L'internet est un levier de développement socio-économique et durable pour les populations. Dans toutes les communautés du monde entier l'accès à l'internet représente une opportunité indéniable qui rend possible l'accès à l'information, le droit à l'expression, le droit à l'éducation et bien d'autres.

En Afrique et dans plusieurs pays en développement, le taux de population ayant un accès à internet est très bas : 36% pour l'Afrique et moins de 15% pour le Togo. L'objectif de l'Internet Society est de rendre Internet accessible à tous, partout où la population mondiale n'est pas encore connectée. Cette « fracture » en matière de connectivité existe dans les zones urbaines, rurales et isolées non desservies ou sous-desservies de nombreux pays, en particulier les pays en développement ou moins développés.

Dans tous les pays du monde, les méthodes traditionnelles de développement des infrastructures d'Internet ont prouvé leur limite et l'on se rend compte qu'elles ne peuvent permettre de donner un accès à la toute les populations, car elles se heurtent à des défis divers : couts d'accès au dorsale internet, barrières à l'entrée (licences, taxes, pratiques d'allocation du spectre), faible densité de population, coût de déploiement élevé, capacités économiques faibles de certaines populations, disponibilité limitée de contenus pertinents pour les populations locales et problématiques liées aux compétences techniques. Cette « fracture » de connectivité doit être refermée. En refermant cette fracture, il est possible d'apporter des bénéfices économiques et sociaux considérables aux communautés de notre pays.

Les réseaux communautaires - infrastructures construites, gérées et utilisées par les communautés locales - constituent aujourd'hui une autre façon de donner l'accès à l'internet aux populations en mettant les utilisateurs au cœur de la conception de l'infrastructure réseau, de la gestion des ressources et la pérennité des projets de connectivité au niveau communautaire. La mise en œuvre des réseaux communautaires constitue pour les communautés un exercice du droit d'avoir accès à l'internet, le droit à l'information, le droit à être contact avec le reste du monde. Dans plusieurs pays du monde, notamment en Inde, en Espagne, au Canada, aux USA, au Kenya, au Benin pour ne citer que ceux-là, les réseaux communautaires ont permis aux populations même les plus éloignées d'améliorer leurs conditions de vie.

Pour y arriver, l'accompagnement des autorités, qui ont très tôt compris la valeur ajoutée des réseaux communautaires, a été à chaque fois primordiale : c'est le cas en Inde avec le réseau Wireless for Communities (W4C) ou le projet Chancay-Huaral au Pérou où le projet a obtenu une autorisation spéciale de la part du régulateur afin de déployer cette connectivité pour le bénéfice des populations.

Recommandations pour les décideurs politiques et les régulateurs

Nous invitons les décideurs politiques et le régulateur à travailler avec Isoc Togo notamment dans ce cadre d'un groupe de travail dédié au développement de l'internet dans notre pays.

Nous invitons aussi les décideurs politiques et le régulateur à Inclure des experts des réseaux communautaires dans les démarches réglementaires : Les régulateurs et les décideurs politiques peuvent apprendre des informations considérables auprès des experts des réseaux communautaires. L'inclusion de la perspective de ces experts équilibrera les discussions sur l'accès, offrira de nouvelles perspectives de développement des réseaux et évitera l'exclusion d'une communauté importante disposant d'une expertise et d'une expérience considérable.

Augmenter la flexibilité en matière de régulation : Le régulateur doit envisager des outils de gestion du spectre de fréquences non conventionnels dans un effort permettant de mieux utiliser le spectre en quantité limitée.

Des outils de ce type sont décrits ci-dessus dans la section Principes directeurs, notamment L'utilisation et l'offre du spectre de fréquence non attribué/sans licence : Afin de promouvoir les opportunités de réseaux communautaires, nous invitons les décideurs politiques à s'assurer de la disponibilité d'un spectre Wi-Fi sans licence et exempter entièrement le spectre Wi-Fi de licences et de redevances pour les projets de réseaux communautaires

Le financement public des réseaux communautaires :

Nous invitons l'état et le régulateur à envisager de réallouer les fonds de service universel pour qu'ils incluent les réseaux communautaires ou de créer des nouveaux mécanismes de financement en partenariat-public-privé qui donnent la priorité aux réseaux communautaires et aux autres petites et moyennes entreprises pour qu'elles fournissent un accès local facilitant le déploiement et les démarrages des réseaux

④ Éducation: de la nécessité de réforme des modules de formations spécialisées en TIC

Par: **Mr EDORH Seno,**
Ingénieur (Base de données),
Enseignant, Université de Lomé



M. Edorh a axé son exposé sur la nécessité pour le gouvernement et les écoles de formation d'actualiser les modules de formation suivant les besoins de l'heure et de préparer les apprenants pour des emplois de demain. Il a ainsi plaidé pour une formation spécialisée des initiateurs des start-ups. Il a également encouragé les écoles à signer des partenariats à double sens avec les entreprises et les organisations de certification (certifications et stage pratique).

Mr EDORH Seno
Ingénieur (Base de données),
Enseignant, Université de Lomé

Selon M. Atohoun, la mission de la Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN) consiste à assurer le fonctionnement stable et sécurisé des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet.

Pour M. Atohoun, l'écosystème de l'ICANN comporte la communauté de l'ICANN, le conseil d'administration et est dirigée par un Président Directeur General. Poursuivant son intervention, il a expliqué comment la communauté élabore les politiques et les activités de l'organisation, notamment le serveur racine L.

Il a précisé que l'ICANN dispose d'un Comité de nomination (NomCom) qui est une entité indépendante qui agit dans l'intérêt de la communauté Internet mondiale et dans le cadre de la mission de l'ICANN et de ses responsabilités prévues par les statuts constitutifs.

Les noms de domaine, les adresses IP et les programmes des boursiers, des nouveaux arrivants et le NextGen ont

également été abordés par Yaovi Atohoun. Trois fois par an, l'ICANN organise des réunions publiques et ouvertes dans différentes régions du monde pour lesquels il est demandé aux participants de postuler.

Il a également expliqué le programme des nouveaux gTLD dont l'objectif est de promouvoir la concurrence, l'innovation et le choix dans l'industrie des noms de domaine.

Les IDN, l'acceptation universelle et le DNSSEC ont également été détaillés par l'intervenant. Les IDN sont des noms de domaine contenant des caractères non latins ou des caractères latins autres que des lettres (a à z), des chiffres (0 à 9) et des tirets(-), comme accepté par les protocoles pertinents.

Les DNSSEC sécurisent le DNS en incorporant la cryptographie à clé publique dans la hiérarchie du DNS, ce qui résulte en une infrastructure unique et ouverte de gestion de clés publiques (PKI) pour les noms de domaine.

A la fin de son exposé, les questions posées par le public ont portés sur la représentation d'ICANN en Afrique, le programme de bourse et la participation du Togo au GAC.



M. Fabrice BAGOLIBE
Directeur Exécutif du Togo Internet Point (TGIX)

2. TGIXP : opportunités pour le Togo

Par: **M. Fabrice BAGOLIBE,**
Directeur Exécutif du Togo
Internet Exchange Point (TGIX)

L'intervenant a tout d'abord fait la genèse du TGIX en mettant l'accent sur les différentes initiatives devant permettre la mise en place d'un point d'échange Internet au TGIX, respectivement en 2006, 2013 et 2016 par l'Autorité de régulation, les acteurs du secteur régulé, notamment les opérateurs de télécommunication, les fournisseurs de services Internet, les universités et les organisations de la société civile. Il a aussi rappelé que la poursuite de la collaboration de tous les acteurs précités dans le cadre du projet WARCIP sous le leadership du Ministère des Postes et de l'Économie Numérique a permis la réalisation effective du TGIX en juin 2017.

Le TGIX est l'association en charge de la gestion du Point d'échange Internet national. Elle a pour principaux objectifs, (i) d'optimiser l'utilisation de la connectivité Internet internationale ; (ii) réaliser des économies d'échelle sur l'utilisation de la bande passante internationale ; (iii) accroître la compétitivité sur le marché du transit ; (iv) offrir des services de meilleure qualité ; (v) améliorer la résilience des réseaux ; (vi) réduire les coûts d'accès et, éventuellement, d'augmenter la pénétration et l'utilisation de l'Internet sur le long terme. Sur le plan fonctionnel, le TGIX est supervisé par un conseil d'administration et dirigé par une direction exécutive. Le conseil d'administration est l'organe d'administration et de surveillance du TGIX. Il est chargé d'assurer le contrôle du bon fonctionnement de l'Association ainsi que la supervision de ses activités. La direction exécutive est l'organe de gestion opérationnelle du TGIX et qui assure la gestion administrative et technique du TGIX. Elle promeut l'association et suscite l'adhésion de nouveaux membres.

Le TGIX compte aujourd'hui quatre membres, et trois membres potentiels en attente d'être interconnectés. Le trafic global local échangé reste pour le moment relativement faible. Mais la présence du point d'échange national a permis d'améliorer de façon très significative la qualité de services lors des échanges entre membres connectés. Les statistiques montrent une réduction des temps de latence d'avant et après la mise en place du TGIX d'un facteur d'environ 100. L'IXP du Togo héberge des instances E et D des serveurs racines DNS et met aussi à disposition des usagers de l'Internet national le quad9 qui est un résolveur public. Ces services sont rendus possibles grâce à un partenariat avec l'institut de recherche américain « Packet clearing House » (PCH).

En termes de perspectives, TGIX entend

- (i)** Atteindre à l'horizon de sa seconde année d'existence, un trafic global cumulé de 1Gbps,
- (ii)** Créer de la valeur autour de l'IXP afin de le rendre plus attractif, notamment, en hébergeant ou en offrant des mécanismes de partage des caches des « Contents Delivery Networks » (CDN) d'un tiers connecté à travers ses infrastructures (facebook, Akamai, GGC, Cloudflare).
- (iii)** Développer des services innovants autour du TGIX, notamment la métrologie Internet (Anchor, distribution des probes RIPE-NCC), mettre à disposition des dépôts de distributions des OS open source, mettre en place des serveurs NTP Nationaux, promouvoir l'interconnexion des producteurs de contenus nationaux ; Favoriser l'adhésion de nouveaux membres (Le ccTLD .TG, les FAI GVA et Teolis, le projet E-Gouvernement, les universités sur le plan national et les banques. Participer activement au développement des politiques au niveau régional.

Pour se faire il sollicite une adhésion de la communauté Internet local de la mise en œuvre de ses projets





LES RECOMMANDATIONS

SESSION I : LIBERTÉS NUMÉRIQUES ET PROTECTION DES DONNÉES

A. SUR LES « FAKE NEWS »

1. Promouvoir et encourager l'usage des moteurs de recherche inversés ;
2. Sensibiliser les acteurs sur l'existence des normes en vigueur concernant le montage et la propagation des « Fake News » par des institutions ;
3. Sensibiliser les usagers de l'Internet sur leur vulnérabilité par rapport aux « Fake News » ;
4. Éduquer la population sur la responsabilité pénale en cas de diffusion de « Fake News ».

B. SUR LE CYBER SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES DONNÉES

1. Promouvoir la sécurisation des données personnelles recueillies par les PME/PMI ;
2. Consulter la société civile pour l'élaboration de politiques plus efficaces concernant la cyber sécurité et la protection des données ;
3. Sensibiliser les citoyens sur la sensibilité de leurs données en ligne ainsi que leur valeur commerciale.

C. SUR LA PROTECTION DES DROITS NUMÉRIQUES

1. Amener les acteurs de l'Internet à travailler en plateforme pour la proposition des solutions consensuelles sur protection des droits numériques ;
2. Faire un travail de plaidoyer pour que les besoins des usagers soient pris en compte ;

3. Encourager le dialogue des acteurs afin de trouver un équilibre entre l'État d'urgence et les droits numériques ;
4. Amener le gouvernement à intégrer les droits numériques dans la gouvernance de l'Internet ;
5. Créer des outils d'évaluation de l'efficacité des politiques numériques du gouvernement

D. SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION AFRICAINE DES DROITS ET LIBERTÉS DE L'INTERNET

1. Amener le gouvernement à adopter et à veiller à la prise en compte des principes de la Déclaration Africaine des droits et Libertés de l'Internet dans les législations et politiques nationales sur la gouvernance de l'Internet ;
2. Promouvoir une approche multi acteurs de la prise en compte des principes de la Déclaration.

SESSION II : ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, SÉCURITÉ ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

A. CONTRIBUTION DES STARTUPS NUMÉRIQUES DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

1. Continuer par faire des plaidoyers
2. Encourager les startups à développer l'esprit de partage
3. Former une coalition d'acteurs du numérique
4. Encourager les startups à développer le marketing et la communication sur leurs produits

B. SUR LE CYBERSTRATÉGIE À L'ÈRE DU BLOCKCHAIN, IOT, CLOUD ET BIG DATA

1. Encourager le développement des solutions de sécurité au profit des PME/PMI

C. SUR LES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES

1. Inclure des experts de réseaux communautaires dans les démarches rudimentaires
2. Encourager le partage de bonnes pratiques en matière de réseaux communautaires
3. S'assurer des spectres wifi sans licence
4. Faire un plaidoyer pour que l'État autorise le partage de fréquences et réduise les coûts des spectres
5. Améliorer la transparence, augmenter la flexibilité et assurer une impartialité en matière de régulation

D. SUR L'ÉDUCATION : DE LA NÉCESSITÉ DE RÉFORME DES MODULES DE FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN TIC

1. Encourager la formation spécialisée des initiateurs des startups
2. Encourager les écoles à signer des partenariats à double sens avec les entreprises et les organisations de certification (certifications et stage/pratique)
3. Instaurer des systèmes de vacation dans les écoles

SESSION III : INFRASTRUCTURES ET POLITIQUE DE L'INTERNET

A. SUR L'ÉCOSYSTÈME ICANN ET DNS

- 1- Favoriser la création de nouveaux membres : le ccTLD, .TG, les FAI, E-Gouvernement et les universités sur le plan national, les banques
- 2- Renforcer la capacité des acteurs du TGIX
- 3- Déléguer les rôles du premier niveau
- 4- Donner les adresses IP aux structures
- 5- Mise en œuvre du DNSSEC pour le ccTLD .TG
- 6- Rappeler aux autorités en charge du numérique la participation du Togo au GAC

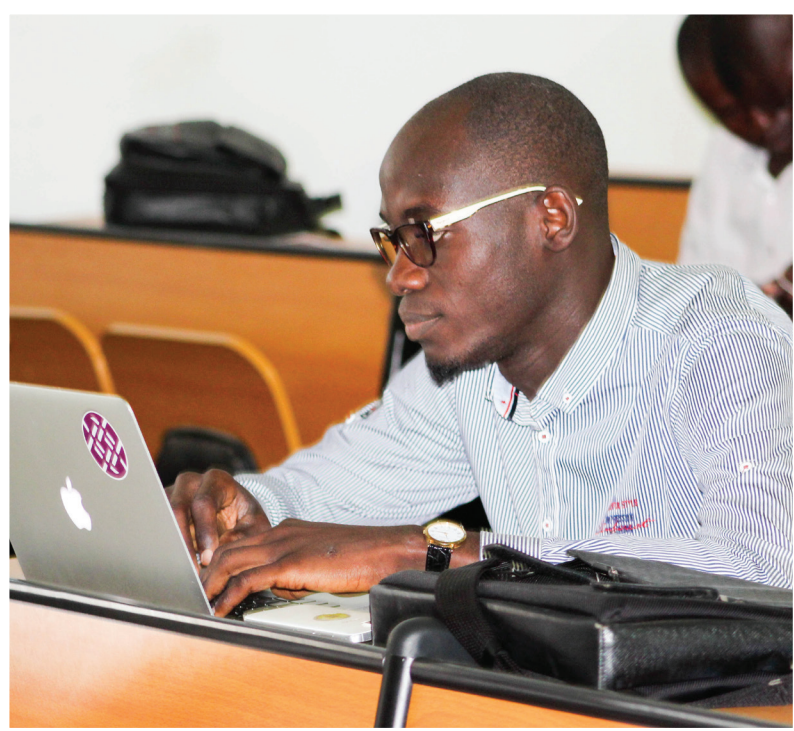
B. SUR TGIXP

- 1- Atteindre un trafic global échangé de 1Gb/s à la fin de l'année 2
- 2- Créer de la valeur autour de TGIX et le rendre attractif
- 3- Héberger les caches : Facebook, Akamai, GGC, Cloudflare et bien d'autres
- 4- Développer des services innovants autour du TGIX

C. AVENIR DU FGI AU TOGO

- 1- Mise en place du MAG et du secrétariat exécutif
- 2- Organiser le FGI Togo avant le WAIGF





BUDGET

Date : 6 / 12 / 2018

NOMBRE ESTIMÉ DE PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT		200		
DÉPENSES	QTÉ	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL (FCFA)	COÛT TOTAL (USD)
Salle de conférence	1	1 000 000	1 000 000	2000
Restauration pause-café x 2	200	5000	1 000 000	2 000
Pause Déjeuner	200	10 000	2 000 000	4 000
Eau minérale	200	300	600 000	120
Porte-documents personnalisés	200	2000	400 000	800
Couverture médiatique Forum	15		200 000	400
Captation photo/vidéo			100 000	200
Livrets et autocollants/souvenirs	200	1000	200 000	400
Prospection/Secrétariat (forfait)	1	150 000	150 000	300
Kakemono 85x200 standard	1	50 000	50 000	100
Conception graphique (Forfait)	1	200 000	200 000	400
Sponsoring sur les réseaux sociaux	1	50 000	50 000	100
T-shirt Participant	200	2,500	500,000	1,000
Badges	200	1 000	200 000	400
Banderole sur toile/selfie wall	1	50 000	50 000	100
Banderole sur toile photo	1	50 000	50 000	100
Transport logistique (Forfait)		50 000	50 000	100
Honoraires des Rapporteurs	4	15 000	60 000	120
Traduction du rapport final (Français – Anglais)	1	50 000	50 000	100
Frais imprévus	1	90 000	90 000	180
Total Estimation dépenses			7 000 000	14 000

COMPTES GÉNÉRAUX RECETTES ET DÉPENSES DE L'IGF - TOGO 2018

Relicats IGF 2016				512 000	
ART & P				2 000 000	
AFRINIC				559 480	
ISOC International				1 500 000	
ICANN				Panelist	
APC				Panelist	
PARADIGM INITIATIVE				Panelist	
TOTAL RECETTES					
T-shirt	T-shirt	Unité	168	2250	378 000
	Polo	Unité	40	3000	120 000
Kakemono	Standard 85X200	Unité	2	42000	84 000
Badges	Personnalisés	Unité	235	1000	235 000
Baches	Arrière 4mX2m	m ²	8	6000	48 000
	Sponsors & photowall	m ²	6	6000	36 000
Autocollant	Taille 4cmX4cm	m ²	1	5000	5 000
Captation Photo - video		Forfait	1	150 000	150 000
Maitre de ceremonie		Forfait	1	50 000	50 000
Couverture mediatique		Forfait	1	200 000	200 000
Location projecteur et Ecran de projection pour salle de conference		Forfait	1	20 000	20 000
Eau minerale pour la salle de conference		Forfait	1	60 000	60 000
Hotesses		Forfait	1		35 000
Honoraire des rapporteurs		Forfait	4	15000	60 000
Transport - Telephone pour confirmation des invitations		Forfait	1		25 000

Transport Media d'Etats		Forfait	1	7000	7 000
Impression programme, photocopies discours et dossier de presse		Forfait	1	12 500	12 500
Location de Salle de Conference		Forfait	1	150 000	150 000
Transports, démarches et courses pour installations		Forfait	1	15 000	15 000
Deplacment SG ISOC and frais de transferts		Forfait		17 000	17 000
Impression TDR (magazine) pour sponsors		Forfait		50 000	50 000
Location & Installations de baches demontables, tables et chaises pour dejeuner		Forfait	1	195 000	195 000
Impressions et distribution des courriers d'invitation		Forfait	300	45 000	45 000
Service traiteur (Pause café et dejeuner)		Forfait	1	2 400 000	2 400 000
TOTAL DEPENSES					4 398 000